

LA LETTRE DE L'ACTIONNAIRE

Sommaire



LE CLUB SOCIÉTÉ GÉNÉRALE p. 12



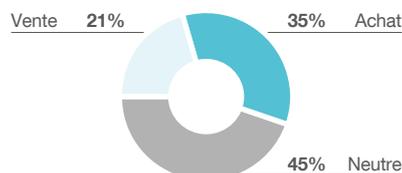
Vie de l'action

Cours de clôture de l'action Société Générale
au 23/05/2018: 41,33 €



Recommandations des analystes

Prix moyen cible Bloomberg	49 EUR
Plus bas	22 EUR
Plus haut	60 EUR



Agenda

2 août 2018

Publication des résultats du deuxième trimestre 2018

8 novembre 2018

Publication des résultats du troisième trimestre 2018

14 novembre 2018

Rencontre actionnaires à Toulon

7 février 2019

Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2018

Comment nous contacter ?

L'application « Actionnaires » pour les Smartphones et tablettes

Le site Internet:
www.societegenerale.com/mon-espace-actionnaire

L'adresse e-mail: societegenerale@relations-actionnaires.com

Sur Twitter: @SocieteGenerale

Le téléphone:
0 800 850 820 Service & appel gratuits

Société Générale
DFIN/INV, Relations actionnaires individuels
189, rue d'Aubervilliers - 75886 PARIS CEDEX 18

Nous sommes mobilisés pour conserver une relation de proximité avec nos actionnaires

Chers Actionnaires,

Le 25 mai 2018 marque l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles. Protéger la confidentialité des données de nos clients est consubstantiel de notre métier de banquier. À l'heure du digital, c'est plus que jamais un enjeu majeur.

Pour le groupe Société Générale, l'introduction de ce nouveau règlement est l'occasion de renforcer notre rôle de tiers de confiance. Ceci passe notamment par une information transparente sur l'usage que nous faisons des données

personnelles, la poursuite de nos investissements en matière de lutte contre la cybercriminalité, l'adaptation de nos processus et la formation régulière de nos collaborateurs pour entretenir cette culture de la protection des données.

La confiance de nos clients, et plus largement de l'ensemble de nos contreparties, est notre principal actif. Protéger les données personnelles, c'est protéger cet actif. Et c'est désormais la mission du Délégué à la Protection des Données que d'accompagner l'ensemble de l'organisation dans cette mission.



Antoine Pichot,
Délégué à la Protection des Données
du Groupe.

Nominations - Administrateurs



Diane CÔTÉ

Ancienne élève de l'Université d'Ottawa, Diane a une formation financière et comptable. Elle est directeur des risques du London Stock Exchange Group depuis 2012 et membre du Comité Exécutif.

De 1992 à 2012, elle a exercé d'importantes fonctions dans les domaines de l'audit, des risques et de la finance, dans diverses compagnies d'assurances (Prudential, Standard Life, Aviva) au Canada et en Grande-Bretagne.

Auparavant, elle a exercé le métier d'auditeur au Canada. Mme Diane Côté est administrateur indépendant de Novae Syndicates, société non cotée anglaise, depuis 2015.



Jérôme CONTAMINE

Ancien élève de l'École Polytechnique, de l'ENSAE et de l'ENA, Jérôme est directeur financier de SANOFI depuis 2009 et membre du Comité Exécutif.

Il a été précédemment (2000-2009) directeur financier chez Véolia Environnement (anciennement Vivendi Environnement). Auparavant, il a exercé diverses fonctions opérationnelles chez Total.

M. Jérôme Contamine a été administrateur indépendant de Valéo, société cotée française, de 2006 à 2017.



L'Assemblée générale de Société Générale s'est tenue le 23 mai 2018 à Paris La Défense. Le quorum s'est établi à 51,3 %.

Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, a ouvert l'Assemblée générale en présentant la nouvelle équipe de Direction générale sur laquelle s'appuie Frédéric Oudéa, Directeur général, suite à la démission de Didier Valet le 14 mars dernier dans le cadre du traitement d'un dossier en litige aux États-Unis dont les faits sont très antérieurs à sa nomination en tant que Directeur général délégué au sein de Société Générale ainsi qu'au départ de Bernardo Sanchez Incera. Cette nouvelle équipe est composée de 4 Directeurs généraux délégués - Diony Lebot, Philippe Aymerich, Philippe Heim, Séverin Cabannes - aux compétences variées et aux parcours de carrière complémentaires.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté du Groupe de mieux répondre aux attentes de ses clients grâce à une organisation plus simple et plus agile.

L'Assemblée générale a été l'occasion de présenter les résultats et la stratégie de Société Générale. Séverin Cabannes, Directeur général délégué, a présenté les résultats 2017 et du premier trimestre 2018, avant que Frédéric Oudéa n'expose la stratégie du Groupe à plus long terme. La stratégie RSE (Responsabilité sociale d'entreprise) du Groupe articulée autour de 6 axes a été présentée à travers un film. Gérard Mestrallet, président du Comité des nominations, est revenu

sur le gouvernement d'entreprise, puis Jean-Bernard Lévy, en sa qualité de président du Comité des rémunérations, a exposé la politique du Groupe en la matière.

L'Assemblée générale a approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration, notamment le renouvellement pour 4 ans du mandat de Président de Lorenzo Bini Smaghi, ainsi que la nomination de deux nouveaux administrateurs : Diane Côté et Jérôme Contamine. Le dividende par action versé au titre de l'année 2017 a été fixé à 2,20 euros, payable en numéraire. La mise en paiement est faite à compter du 1^{er} juin 2018.

Partenaire de confiance pour nos clients

Résultats solides dans un environnement contrasté

En 2017, Société Générale a confirmé sa dynamique commerciale, affichant un produit net bancaire sous-jacent en croissance de 0,5 %. Cet indicateur a été affecté par un élément exceptionnel, la résolution au plan civil du litige avec le fonds souverain libyen, qui a conduit

à la constatation d'une charge de 963 millions d'euros. Les frais de gestion ont intégré une charge exceptionnelle de 390 millions d'euros au titre de l'accélération de la transformation des réseaux France. En retraitant de cet élément, nos frais de gestion sous-jacents ont augmenté de 1,5 % en 2017. Au final, le résultat net sous-jacent s'est élevé à 4,5 milliards d'euros,

en progression de 8 % par rapport à l'année précédente, et le bénéfice net sous-jacent par action s'est établi à 5,03 euros.

Dans la banque de détail en France, l'année a été marquée par l'accélération de notre plan de transformation. Le produit net bancaire de cette activité a enregistré une baisse de 3,2 % en 2017 : le maintien d'un bon dynamisme

commercial qui a permis la hausse des commissions n'a pas pleinement compensé la baisse de la marge nette d'intérêt dûe à l'environnement de taux bas, qui a conduit à une vague de renégociation des prêts immobiliers aux particuliers.

L'activité de Banque de détail et de Services Financiers Internationaux a bénéficié d'un excellent dynamisme commercial. Le produit net bancaire a affiché une croissance significative de 6,6 % par rapport à 2016, avec une production dynamique des crédits, une collecte dynamique des dépôts et une bonne tenue des activités d'assurance. Le pilier affiche une contribution record au résultat net part du Groupe, à 2 milliards d'euros et une rentabilité économique des fonds propres de près de 18 %.

Enfin, dans les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, le produit net bancaire est en retrait de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Les activités de marché et services aux investisseurs, bien que pénalisées par une volatilité basse, ont été résilientes et ont gagné des parts de marché dans l'ensemble des géographies et des classes d'actifs. Les activités de financement et conseil ont été en léger retrait en raison notamment d'une demande de couverture faible. Les activités de gestion d'actifs et banque privée sont en baisse en raison notamment de la poursuite du recentrage à l'international. Les frais généraux sous-jacent sont en baisse de 2,3 % sous l'effet d'un bon contrôle des coûts et le coût net du risque reste.



La structure financière de Société Générale est restée très solide en 2017. Les ratios du Groupe respectent l'ensemble des exigences réglementaires. Le Groupe a une politique de distribution en croissance depuis 2012. Le dividende de 2,20 euros a été approuvé.

Contribuer aux transformations positives du monde

Les dix prochaines années seront celles d'une transformation industrielle profonde. Elles seront d'abord marquées par la poursuite de l'émergence des nouvelles technologies. Par ailleurs, le cadre réglementaire est particulièrement contraignant en Europe.

Un troisième élément à prendre en compte tient à la transformation de nos sociétés, notamment en matière de lutte contre le changement climatique ou de développement de nouvelles mobilités. Nous avons la capacité d'y contribuer par exemple en finançant les énergies renouvelables ou en développant des véhicules propres dans les flottes automobiles. Enfin, le paysage bancaire européen est en cours de construction. Cette construction, progressive, offrira des opportunités à terme.

Société Générale est historiquement une banque française, qui s'est développée en Europe où elle réalise aujourd'hui les deux tiers de ses revenus.

Société Générale continuera à développer ses activités avec ses voisins proches (Europe centrale et orientale, Russie et Afrique) : l'accompagnement des grandes entreprises et des investisseurs

institutionnels d'une part, les activités de Banque de détail d'autre part. En Amérique et en Asie le Groupe a décidé de se concentrer sur la banque de Grande Clientèle.

C'est dans ce contexte que le Groupe a défini sa vision de long terme et son plan stratégique à 3 ans.

Fidèle à notre mission d'origine de favoriser le développement du commerce et de l'industrie, Société Générale est engagée

à contribuer aux transformations positives de nos économies et de nos sociétés.

Transformer pour croître

Pour générer une croissance supérieure, rentable et durable, nous devons rester un partenaire de confiance pour nos clients, mener à bien la transformation digitale.

Les gagnants de cette transformation seront les entreprises les plus agiles et les plus rapides, et Société Générale entend être en position de force dans la course à venir au leadership européen.

À plus court terme, le management a retenu cinq objectifs prioritaires à 3 ans :

- faire croître les revenus de plus de 3 % par an de 2016 à 2020,
- poursuivre la transformation digitale,
- maintenir une stricte discipline des coûts,
- achever le recentrage du Groupe,
- atteindre les meilleurs standards en terme de conduite et de culture de responsabilité.

Sur ce point, le Groupe a trois litiges du passé à solder*. Deux d'entre eux (indices de marché Ibor, dossier libyen) font l'objet de discussions extrêmement actives, l'objectif étant de trouver très rapidement un accord. Concernant le troisième litige avec l'OFAC (transactions en dollars avec des pays sous embargo américain), des discussions ont également été engagées, avec pour objectif de trouver un accord dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

Enfin, Société Générale a mis en place une nouvelle organisation l'an dernier, avec 17 "business units" soutenues par 10 "service units". Cette organisation vise à changer la manière de travailler. L'équipe de Direction générale a été renouvelée. Elle a la responsabilité de faire les bons choix stratégiques, d'accompagner les entités opérationnelles et fonctionnelles dans le déploiement de leurs stratégies, de penser au renouvellement des talents et de représenter le Groupe auprès de ses clients et de l'ensemble des parties prenantes.

* Une information relative aux litiges a été diffusée le 4 juin.

Échanges avec les actionnaires

➤ Quel est l'impact du recours massif aux services numériques pour la satisfaction clients et de la transformation digitale des agences ?

Le relationnel et l'expertise sont les deux piliers du métier de banquier. Ce sont eux qui permettent de répondre aux besoins des clients. De ce point de vue, le Groupe dispose déjà d'une palette extrêmement complète avec ses conseillers, ses spécialistes, ses plates-formes téléphoniques et ses différents formats d'agence.

“ LE RELATIONNEL ET L'EXPERTISE SONT LES DEUX PILIERS DU MÉTIER DE BANQUIER. ”

Les nouvelles technologies – le numérique mais aussi l'intelligence artificielle - ne font que compléter cette palette d'outils. La clé de la réussite consistera à savoir utiliser le bon outil au bon moment, selon les besoins et les attentes du client, afin que l'expérience client reste fluide et sécurisée.

Pour la transformation digitale des agences, nous respectons toute notre clientèle de manière égale. Nous souhaitons accueillir les clients dans les meilleures conditions. C'est bien pour cela que des travaux sont engagés dans certaines agences. L'accueil en agence, le professionnalisme et les qualités relationnelles des conseillers sont des éléments absolument essentiels pour le Groupe. Les nouvelles technologies ne font que s'intégrer à une palette dans laquelle la place de l'humain est déterminante. Dans le même temps, il est un fait que les clients des banques françaises se rendent de moins en moins en agence. Nous nous adaptons à cette évolution des usages.

➤ Quelle est la nature de la relation de Société Générale avec les FinTech depuis le rachat de Fiduceo ?

Société Générale se situe clairement dans une logique de coopération avec les FinTech. Fiduceo a permis au Groupe de proposer une technique d'agrégation sur l'ensemble de ses réseaux de détail.

D'autres opérations d'acquisition sont à l'étude. L'innovation est un champ extrêmement vaste, que le Groupe promeut aussi bien en interne qu'en externe. Une initiative très ambitieuse a été lancée au sein du Groupe, en proposant récemment aux salariés de créer leurs propres startups en interne. Société Générale développe aussi des coopérations avec des startups extérieures de toute nature, par exemple, en 2017, le Groupe a mis un montant pour augmenter le capital de la startup TagPay pour permettre de développer le portefeuille électronique du Groupe en Afrique sous la marque YUP.

➤ Quelle place occupe la Russie dans votre stratégie de croissance ? Que pensez-vous de l'évolution des risques en Russie ?

La Russie représente un point d'ancrage fondamental pour Société Générale, dont l'implantation et les premières opérations dans ce pays remontent aux années 1890. C'est un engagement de long terme.



La Russie est l'un des pays les plus peuplés d'Europe. Il s'agit d'un pays riche qui dispose d'un fort potentiel. Le Groupe y a déployé des efforts importants pour transformer son dispositif, à tel point que la rentabilité y a été portée à 10 % l'an dernier.

Les autorités américaines et européennes ont commencé à imposer des sanctions à la Russie en 2014 qui ont été amplifiées, notamment du côté américain, depuis le mois d'avril. Société Générale a mis en place un dispositif qui lui permet de ne pas opérer avec les personnes qui sont nommément visées. Dès lors, le Groupe est en situation d'opérer dans ce pays en respectant les sanctions tout en continuant d'accompagner ses clients.

➤ **En tant qu'un des leaders climatiques dans le secteur bancaire européen que fait Société Générale pour gérer les risques liés au secteur des transports maritimes, un secteur souvent oublié mais qui contribue considérablement au réchauffement climatique mondial ?**

Le Groupe dispose depuis plusieurs années d'une politique sociale et environnementale dans le secteur du transport maritime,

dont il accompagne la transition énergétique. C'est ainsi qu'il a rejoint en 2017, en tant que le premier établissement financier, la coalition SEA/LNG, qui vise principalement à remplacer l'utilisation du fuel, notamment à forte teneur en soufre, par cette énergie de transition qu'est le gaz naturel liquéfié. À la fin de l'année 2017, Société Générale a été la première banque à structurer le financement d'un ferry au gaz naturel liquéfié avec la Banque Européenne d'Investissement.

“ L'INNOVATION EST UN CHAMP EXTRÊMEMENT VASTE, QUE LE GROUPE PROMeut AUSSI BIEN EN INTERNE QU'EN EXTERNE. ”

Le Groupe est donc très engagé sur ce sujet et continuera à l'être : à terme il sera aussi présent lorsque les technologies de transition évolueront.

➤ **Le Groupe compte-t-il cesser de soutenir les entreprises qui continuent de construire des centrales à charbon ?**

Société Générale a été l'une des premières banques internationales à prendre des engagements forts et contraignants concernant le financement des activités charbon. À l'occasion de la COP21 de décembre 2015 Société Générale a pris l'engagement de viser à inscrire l'action de la Banque, d'ici à 2020, sur une trajectoire compatible avec un scénario de limitation de 2 °C de réchauffement climatique définie par l'agence internationale de l'énergie. Fin 2017, le charbon représentait 20 % du mix énergétique financé par Société Générale, et les énergies renouvelables 41 %. Le Groupe va continuer dans cette direction.

En décembre 2017, la Banque a également décidé de renforcer son engagement financier avec un objectif de contribuer à lever 100 milliards d'euros de financement destinés à la transition énergétique entre 2016 et 2020.

➤ **Pourquoi ne pas proposer le dividende en numéraire ou en action, au choix de l'actionnaire ? Est-il envisageable de bonifier le dividende des actionnaires les plus fidèles ?**

Le dividende croît en même temps que les résultats du Groupe. Le taux de distribution de référence a été fixé à 50 %. L'option du paiement en action n'a pas été retenue en raison de son effet dilutif. Quant au dividende majoré, il n'est pas autorisé aux établissements bancaires par la BCE.

➤ **Comment se positionne ALD face au diesel ?**

Le diesel est l'énergie la plus représentée dans le parc ALD, du fait de l'utilisation des véhicules sur de forts kilométrages, qui en fait historiquement une proposition économiquement attractive pour les clients. À la différence du parc roulant grand public, il est à noter que les véhicules opérés par ALD répondent aux toutes dernières normes techniques. Plus globalement, ALD a mis en place un plan de transition vers des motorisations autres que le diesel, et en particulier les véhicules électriques. Ce plan porte sur toutes les dimensions de notre activité. Il a pour objectif d'identifier avec les clients la solution optimale par rapport à l'utilisation des véhicules, et d'opérer un basculement progressif vers les énergies alternatives. Il en résulte une décroissance significative de la part du diesel dans les livraisons d'ALD (- 8 points entre fin 2016 et fin 2017, tendance qui va se prolonger en 2018 et au-delà).

Retrouvez l'intégralité de l'Assemblée générale en vidéo sur www.societegenerale.com



Ouverture de compte à distance grâce à la Biométrie

Pour la 1^{re} fois en France une banque permet l'ouverture d'un compte à distance sans versement obligatoire en utilisant la reconnaissance biométrique faciale par selfie dynamique pour identifier le futur client. D'ici 2020, Société Générale vise 30 % d'ouvertures de comptes initiées en ligne (vs 10 % actuellement).

Dans un monde transformé par les nouvelles frontières technologiques et les usages des consommateurs, Société Générale réaffirme son ambition d'être la banque de référence en termes de satisfaction clients. Une banque centrée sur des services à haute valeur ajoutée et dotée d'interfaces « phygiales » alliant le digital et l'humain.

« Nous adaptons en permanence nos services aux nouveaux comportements des clients », explique Laurent Goutard, Directeur de la Banque de Détail Société Générale en France.

« J'ai la conviction que nous créons aujourd'hui un standard dans l'ouverture de compte à distance. C'est en effet un moment clé, tant pour le client que pour la banque et avec ce nouveau dispositif nous lui apportons plus de simplicité, de sécurité tout en étant accompagné. Il démontre notre capacité à proposer des services utiles et innovants, dans une démarche de co-construction avec des acteurs incontestés du secteur ».

► Une solution co-construite, simple et hautement sécurisée

Pour développer cette solution, la banque a mené une démarche inédite de co-construction associant ses clients, les autorités de régulation (CNIL et ACPR) et IDEMIA, le leader de l'identité augmentée dont les algorithmes de reconnaissance faciale sont reconnus au niveau mondial.

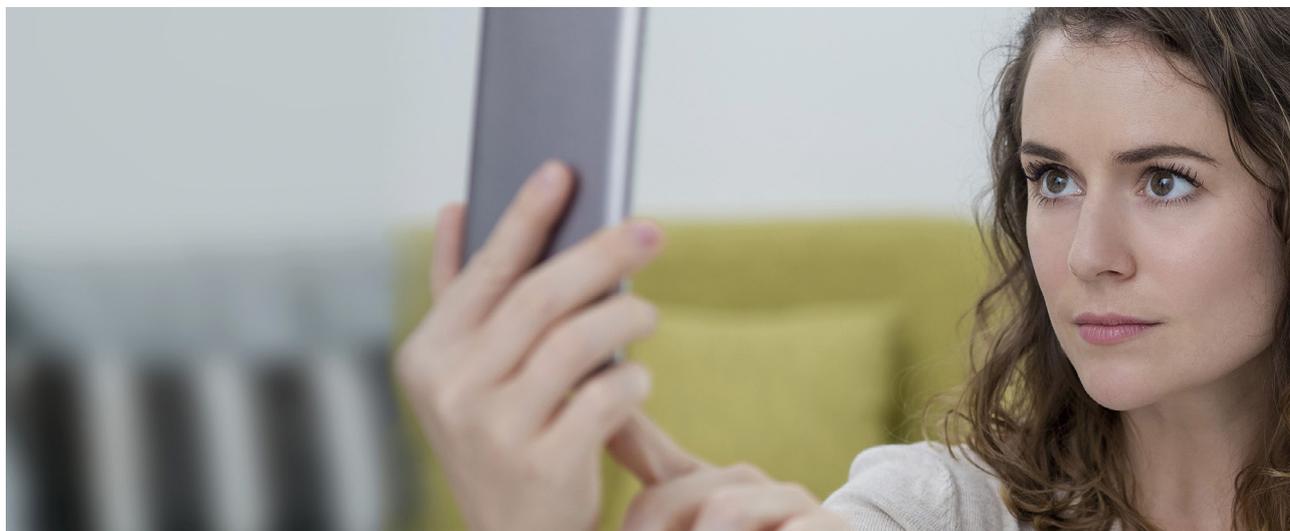
S'agissant de la vérification opérée sur le selfie dynamique, celle-ci provient de l'exécution d'un algorithme de reconnaissance faciale qui permet de comparer la photo du titre d'identité à différentes photos (profil, face, yeux ouverts ou fermés) prises pendant le selfie dynamique.

Les performances de cette opération d'authentification par biométrie faciale sont dix fois supérieures aux capacités de reconnaissance humaine.

Cette opération, en temps réel, donne lieu à l'établissement d'un score de fiabilité d'identification. La même opération biométrique est renouvelée lors du vidéo tchat avec le conseiller.

Aucune donnée biométrique n'est conservée, seuls les résultats des contrôles effectués à chaque reconnaissance biométrique sont stockés par Société Générale.

Société Générale est la 1^{re} banque en France à recevoir l'accord de la CNIL pour déployer cette technologie disruptive de reconnaissance biométrique faciale dans le domaine commercial.





Un projet australien d'avant-garde dans le domaine des énergies renouvelables recourt aux technologies les plus récentes de stockage par batterie pour conserver l'énergie verte et améliorer la sécurité énergétique de l'État de Victoria.

L'Australie adopte le stockage en batterie des énergies renouvelables

Neoen, champion français des énergies renouvelables, s'apprête à démarrer la construction du Bulgana Green Power Hub, un site intégré révolutionnaire de parc éolien et de stockage par batterie.

Le Green Power Hub sera constitué d'un parc éolien de 194 MW et d'une batterie lithium-ion de 20 MW / 34 MWh mise au point par Tesla.

Le Green Power Hub fournira 100 % d'énergie renouvelable à Nectar Farms, la plus grande serre hydroponique à haut rendement d'Australie spécialisée dans la production de fruits et de légumes.

C'est le premier partenariat agroalimentaire du genre sur la planète ! Ce projet consommera 15 % de l'énergie générée par le Green Power Hub et les 85 % restants alimenteront directement le réseau local d'électricité.

► Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Australie

Le Power Hub fournira chaque année plus de 750 000 MWh d'électricité verte et renouvelable au réseau électrique national, une contribution importante à la réduction des émissions australiennes de gaz à effet de serre.

Produisant la quantité d'énergie renouvelable nécessaire pour alimenter en électricité près de 130 000 foyers, ce projet équivaldrait à retirer 230 000 véhicules du trafic routier ou à planter 1,2 million d'arbres.

« Ce projet constitue la quatrième opération de financement réalisée par Société Générale au profit de Neoen en Australie, après les phases 1 à 3 du programme de construction de ferme éolienne à Hornsdale. Nous avons eu la chance de coopérer avec une entreprise résolue depuis très longtemps à contribuer au développement de la production d'énergies renouvelables ». Explique Daniel Mallo, Responsable du financement de projets dans les ressources naturelles et les infrastructures en Asie-Pacifique, Société Générale Corporate & Investment Banking. « Le projet Bulgana Green Power Hub s'appuie sur un contrat d'achat à long terme d'énergie (PPA - Power Purchase Agreement) signé avec une entité notée AAA, ce qui ouvre la voie pour la conclusion d'opérations de même nature dans le futur. Nous souhaitons devenir un partenaire de confiance pour accompagner Neoen dans la réalisation d'autres projets d'énergie renouvelable et contribuer ainsi à la construction d'un avenir durable ».

Le crowdfunding, nouvel enjeu pour les énergies renouvelables

Afin de renforcer l'ancrage territorial des projets d'énergies renouvelables, et ainsi accélérer la transition énergétique, le Gouvernement français a décidé de systématiser l'incitation au financement participatif dans les appels d'offres à venir. Les acteurs de la filière, développeurs, investisseurs et financeurs, vont devoir s'adapter à cette nouvelle donne.

La transition énergétique est en marche en Europe, et la France va un cran plus loin dans cette accélération avec son ambitieux « *plan de libération des énergies renouvelables* », l'un des volets-phares du Plan Climat mis en place par Nicolas Hulot. Parmi les mesures proposées, l'État donne la part belle au financement participatif afin d'ancrer plus avant les projets d'énergie renouvelable dans les territoires d'implantation en impliquant directement les citoyens-riverains.

Fini le temps où les grands acteurs du renouvelable finançaient leurs projets exclusivement sur leurs ressources propres ou par de la dette bancaire. Désormais, la dette provenant d'investisseurs privés constituera une partie intégrante des plans de financement. Un challenge pour les porteurs de projets énergétiques qui, à défaut, se verraient attribuer un *malus* conséquent pouvant peser sur la réalisation de leur projet.

► L'acceptabilité, un enjeu de taille pour les collectivités

Moteur de cette révolution du financement participatif pour le gouvernement : l'acceptabilité. En incitant les riverains à être financièrement intéressés aux projets liés à leur environnement de proximité, l'État entend favoriser leur acceptabilité locale et sociale. Avec le recours au financement participatif comme levier d'acceptabilité, la mise en œuvre des projets se verrait facilitée, tant pour les promoteurs que pour les collectivités locales.

Cette tendance initiée par la France connaît un fort développement sur le plan européen. Mais s'il va dans le sens de l'accélération de la transition énergétique et climatique, il n'est pas sans conséquence pour les acteurs du renouvelable qui vont au-devant de nouvelles contraintes et d'incertitudes. En effet, les développeurs de projets s'engagent à lever des tranches de financement participatif, faute de quoi ils seront pénalisés. Mais qu'en sera-t-il de l'appétit réel des personnes physiques pour ce type d'investissement ?



Pierre Palmieri, Responsable mondial des Activités de Financements, Société Générale, et Responsable de l'offre « *Finance Durable et à Impact Positif* »

► Les banques ont un rôle à jouer pour accompagner leurs clients vers la transition énergétique

Compte tenu des volumes des appels d'offres à venir, les acteurs devront s'adapter rapidement aux nouvelles réglementations et à des structures juridiques et financières plus complexes. Sur ce chemin, les banques auront un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement de leurs clients. Les banques devront faciliter l'intégration de ces nouveaux investisseurs privés dans des transactions sophistiquées mais peut-être aussi faciliter la pénétration du financement participatif en France en construisant des passerelles entre les plateformes dédiées et les développeurs de projets et en participant activement aux débats publics afin d'affiner les réglementations applicables au financement participatif. Le rôle des banques sera essentiel auprès des clients pour être en ordre de marche vers la transition énergétique.

C'est l'ambition de Société Générale qui s'engage depuis plus de 10 ans auprès des acteurs du renouvelable dans le développement d'une énergie responsable. Avec des engagements forts en faveur de la lutte contre le changement climatique, nous visons à lever 100 milliards d'euros de financement destinés à la transition énergétique entre 2016 et 2020, dont 15 milliards sous forme de conseil et de financement dans le secteur des énergies renouvelables. Pour atteindre ces objectifs, nous disposons de l'ensemble des compétences et de l'exigence nécessaire pour conduire collectivement la profonde transformation vers le monde de demain. En contribuant à satisfaire les enjeux environnementaux et sociaux de nos clients, nous participons à l'instauration d'une économie plus juste et plus soucieuse de l'environnement.



Soutien aux femmes entrepreneures africaines

Cette année, en collaboration avec Société Générale, la Fondation Women in Africa lance le Projet 54 qui permet à 54 femmes entrepreneures de bénéficier d'un accompagnement et d'une médiatisation pour leur projet.

L'accompagnement proposé par la Fondation se fait en mettant les femmes en réseau, en médiatisant leurs initiatives et leurs talents, en favorisant la transmission intergénérationnelle ou encore en soutenant l'entreprenariat et la parité grâce à différents piliers d'action : WIA Club, WIA Philanthropy, WIA Institute, WIA RH et WIA Media.

C'est grâce à la constitution d'un fonds de dotation que Women in Africa remplit une mission d'intérêt général et favorise la diffusion de l'éducation dans le domaine du développement économique, et plus particulièrement la formation des futures créatrices d'entreprises innovantes. Cette année, la Fondation lance le Projet 54 en collaboration avec Société Générale, grand mécène de l'initiative.

À l'échelle du continent, ce sont 54 femmes entrepreneures, issues d'autant de pays d'Afrique qui seront sélectionnées pour faire partie du Projet et ainsi bénéficier de cet accompagnement et cette médiatisation.

Convaincu que les femmes jouent un rôle fondamental dans le dynamisme de l'écosystème

entrepreneurial du continent, le Groupe s'engage aux côtés de la Fondation Women in Africa pour accompagner l'entreprenariat féminin.

Pour Alexandre Maymat, Responsable de la région Afrique, Méditerranée et Outre-Mer, Banque de détail à l'International

« En Afrique, les femmes sont les actrices de premier plan du développement économique local. Le parcours entrepreneurial n'en reste pas moins celui du combattant pour elles. En collaborant avec la Fondation Women in Africa, nous sommes fiers de nous engager aux côtés de ces femmes entrepreneures qui façonnent l'Afrique de demain. »

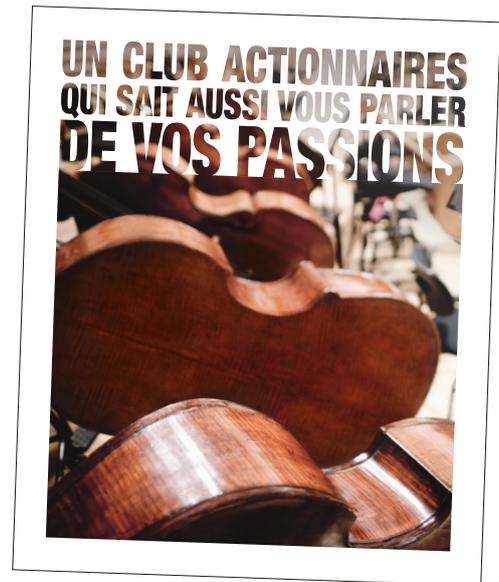
Aux côtés des entrepreneurs depuis 1864, le Groupe accompagne ses clients à travers le monde, en prenant part aux transformations positives des sociétés et des économies. Continent à fort potentiel, l'Afrique est au cœur des priorités de la Banque.

En accompagnant le développement des économies locales depuis plus de 100 ans, Société Générale est devenue le partenaire privilégié de 3,5 millions de clients, dont 150 000 entreprises dans 19 pays africains.

Club Société Générale, mieux vivre vos passions

Créé en 1992, le Club Société Générale a pour objectif de renforcer l'actionnariat individuel en développant les relations avec les actionnaires qui souhaitent s'impliquer dans la vie du Groupe.

L'adhésion au Club est ouverte aux actionnaires qui détiennent au moins 100 actions au porteur ou 50 actions au nominatif, possédant une adresse e-mail. L'adhésion est gratuite et sans aucun engagement.



BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS ET PARTICIPEZ À DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DE PREMIER CHOIX

Plus de publications

- Abonnement à la Lettre de l'Actionnaire (4 newsletters électroniques et une édition papier par an)
- Abonnement à la Newsletter du Club (2 éditions par an)

Plus de rencontres

- Invitations à des conférences bourse et à des web-conférences
- Invitations à des manifestations artistiques, culturelles ou sportives en lien avec la politique de mécénat culturel et de sponsoring sportif du Groupe
- Invitations aux rencontres d'actionnaires organisées à Paris et en régions

Pour devenir membre du Club ou s'inscrire à des événements



Application Actionnaires téléchargeable sur



ou



MON espace actionnaire, sécurisé et personnalisé : societegenerale.com/mon-espaceactionnaire



E-mail : societegenerale@clubdesactionnaires.com



0 800 850 820

Service & appel gratuits

, (touche 3 puis 1)

Pour vous inscrire : rendez-vous sur **MON** espace actionnaire sur le site www.societegenerale.com/mon-espace-actionnaire ou sur l'application Actionnaires téléchargeable sur l'App Store et Google Play. Si vous rencontrez des problèmes lors de l'inscription, vous pouvez joindre le **0 800 850 820 (touche 3, puis 1)**, appel gratuit en France.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. S.A. au capital de 1 009 897 173,75 euros – SIÈGE SOCIAL à Paris, 29 bd Haussmann – 552 120 222 00013 R.C.S. Paris. Direction de la Communication – ADRESSE POSTALE : Société Générale, 75886 Paris Cedex 18 – DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Caroline Guillaumin. RÉALISATION : Studio Société Générale – DÉPÔT LÉGAL : juin 2018 – ISSN : 1258-8679 – Impression : Imprimerie VINCENT - 37000 TOURS. Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition à nos fichiers peuvent être exercés auprès du service Relations actionnaires individuels. © Photo : Jean-Marie Cras, Istock, Marthe Lemelle.